

# Commune de Gréalou

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du jeudi 11 mai 2023

- - -

Le 11 mai 2023 à 20h30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le vendredi 5 mai 2023 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

### **Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :**

M. Gilles BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

### **Étaient absents, les conseillers municipaux suivants :**

**Pouvoirs : 0**

**Nombre de conseillers en exercice : 10    Nombre de conseillers présents : 10    Votants :10**

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

### **Accueil des participants**

-

**Michel VÉDRUNE**

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

## **DELIBERATIONS**

### **1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal**

-

**Michel VÉDRUNE**

Les procès-verbaux des conseils municipaux des 4 et 6 avril 2023 a été transmis aux conseillers pour corrections

- ✓ **Le PV du conseil du 4 Avril 2023 est approuvé par 10 voix pour 0 abstentions 0 voix contre**
- ✓ **Le PV du conseil du 6 Avril 2023 est approuvé par 10 voix pour 0 abstentions 0 voix contre**

## 2. CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DES BACHES ET BORNES A INCENDIE - Michel VEDRUNE

La commune a obligation de faire contrôler régulièrement ses installations de lutte contre les incendies (Bâches et bornes). Deux devis ont été reçu en mairie

	Entretien bouche incendie	Entretien bâche incendie
SAUR	65 € HT	100 € HT
HYDRAU ELEC	72 € HT	165 E HT

Le maire propose de retenir l'entreprise SAUR

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

## 3. Complément ADRESSAGE CHOIX DU FOURNISSEUR - Jacques FOUCHER

Deux devis ont été reçu en mairie.

SIGNAUX GIRAUD	545 HT
SEDI EQUIPEMENT	782.12 E HT

Le maire propose de retenir l'entreprise Signaux GIROD

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

## 4. PROPOSITION DE SOUTIEN POUR LE MAINTIEN DES POSTES D'ENSEIGNANTS DANS LE LOT Michel VEDRUNE

L'association de Défense de la Gare d'Assier et des services publics propose de signer une motion de refus de fermeture de poste. Le conseil municipal soutien à l'unanimité le maintien des postes d'enseignants dans le département du LOT. Après relecture le conseil municipal décide toutefois de supprimer une phrase avant signature. Un courrier explicatif sera envoyé à cette association avec la motion modifiée signée. Une copie de ce courrier sera adressée au maire d'Assier et à l'association des parents d'élèves.

**Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

## 5. PARTICIPATION AUX FORMATIONS DU PERSONNEL

- Michel VEDRUNE

La solution envisagée lors de notre précédent conseil ne semble pas forcément adaptée. Il est proposé d'en rediscuter pour en améliorer l'efficacité.

De 0 à 800 € la commune finance 90% de la formation

A partir de 800€ la commune finance 80% de la formation.

Le plafond de prise en charge est de 1000€ (800€ d'aide maximum TTC)

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

## 6. PROJET AUBERGE devis géomètre – Michel VEDRUNE

Suite à l'appel d'offre, les propositions ont été analysées par le SDAIL. Nous devons faire le choix définitif.

GEA	GEODESI	SOGEXFO	VS3D
5075 €	5850 €	5915 €	6930 €

L'entreprise GEA géomètre expert propose le devis le moins cher. Sa proposition est retenue par le conseil municipal.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 10 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

## COMMISSIONS

### 7. TRAVAUX AUBERGE

-

Emmanuel SAILLY

Point sur la rencontre avec Mme la Préfète en vue de l'attribution de la DETR.

Une rencontre à eu lieu jeudi 11 mai à Gréalou avec l'ensemble des financeurs potentiels du projet.

L'objectif était de consolider le plan de financement en vue de conforter la solidité du projet.

Les échanges très professionnels ont permis des avancées significatives dans le financement de l'opération.

Les nouveaux plans de financement et de trésorerie seront transmis à Mme la préfète pour statuer sur la DETR.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### 8. RENCONTRE GRAND FIGEAC avec VINCENT LABARTHE

Le Président du Grand Figeac est venu à GREALOU pour un point annuel.

Nous lui avons fait part de nos projets ainsi que de nos attentes envers le Grand Figeac.

### 9. DEGRADATIONS AU SUPER CAYROU - Serge GALES

Des pierres ont été retirées de façon intentionnelle. Le maire a porté plainte. Une déclaration a été faite auprès de l'assureur. Les devis de réparation sont en cours de réalisation pour une remise en état du site.

### 10. VENTE DE BOIS EN FORET COMMUNALE - Jacques FOUCHER

La vente se fera par appel d'offre à la fin du mois de mai.

### 11. ELECTION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES - Michel VEDRUNE

L'élection doit être réalisée le vendredi 9 juin

### 12. EFFONDREMENT DU MUR DE SOUTIEN DE LA ROUTE DE CARAYAC

Suite à l'effondrement du mur de soutènement lié au passage d'un camion sur le bas-côté de la route de Carayac, une demande d'aide exceptionnelle a été faite auprès du Grand Figeac. L'entreprise de Frédéric LACROIX est retenue pour faire ces travaux.

### 13. ANTENNE RELAIS DU CHATEAU

L'entreprise souhaite acheter le terrain supportant l'antenne.

Après un refus du montant initial proposé par l'acquéreur, celui-ci nous demande une contre-proposition.

Le conseil municipal fera une proposition de vente à 55 000 €

### 14. ORGANISATION DES COMMEMORATIONS

En vue de simplifier l'organisation des cérémonies, un contrat de fourniture sera étudié pour les commandes de gerbes.

### 15. COMMUNICATION

Préparation de la gazette de juin

Organisation d'une réunion publique mercredi 28 juin 2023 20h30

**La séance s'est terminée à 23h00.**

**Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 8 juin à 20h30, à la mairie.  
Il clôt la séance.**

A Gréalou, le 11/05/2023

La secrétaire de séance :  
Mélanie Fages

Le Maire :  
Michel VÉDRUNE

A VALIDER